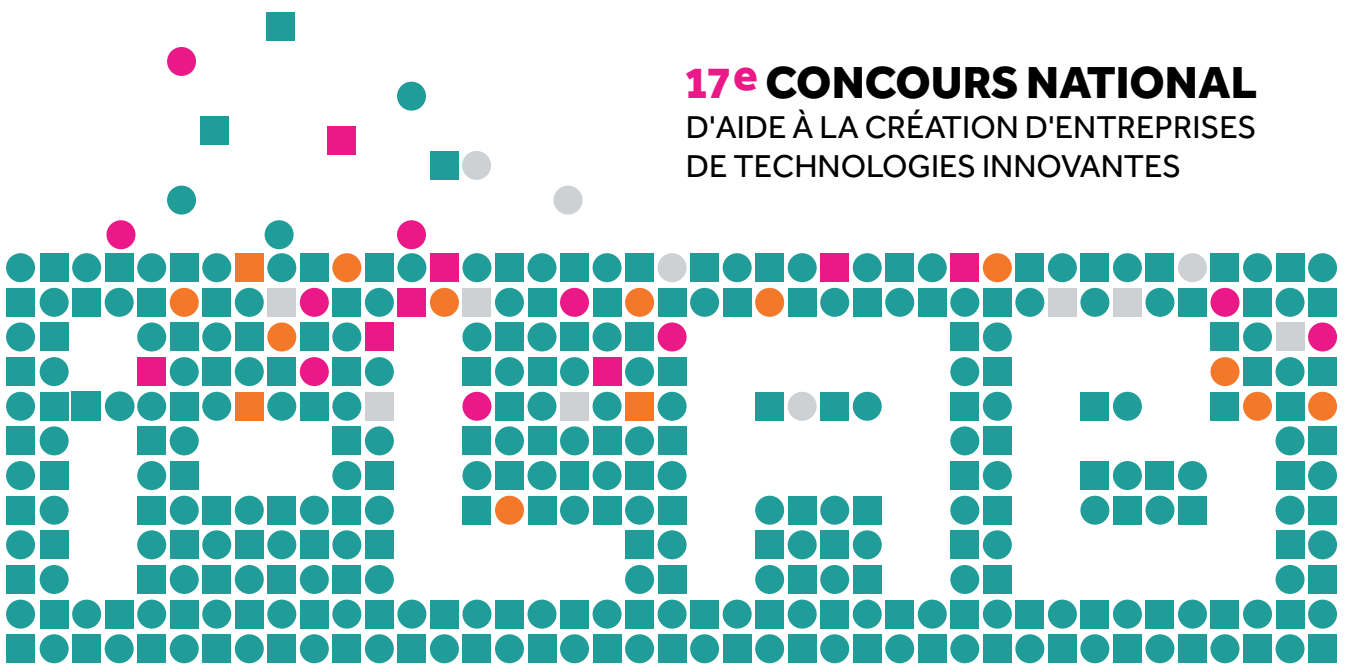




MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

## DOSSIER DE PRESSE

### **17<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL** D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES



## REMISE DES PRIX

Mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2015

Cécile Corradin - 01 55 55 99 12  
Élodie Flora - 01 55 55 81 49  
[presse-esr@recherche.gouv.fr](mailto:presse-esr@recherche.gouv.fr)





# 17<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

## Sommaire

Editorial de Thierry Mandon, secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche .....	2
i-LAB, acteur incontournable de l'innovation depuis 17 ans .....	3
Attribution de 5 Grands Prix dans la catégorie « création-développement » .....	4
La promotion 2015 : 174 lauréats .....	5
Les 5 prix spéciaux du jury « création-développement ».....	6
Les 174 lauréats « création-développement » et « en émergence » .....	11
Les 54 lauréats « création-développement » 2015 .....	15
L'accompagnement et la formation des lauréats.....	16
Le Forum « 1 <sup>ers</sup> contacts », un des dispositifs d'accompagnement.....	16
Le concours, véritable tremplin pour les jeunes entreprises innovantes : les anciens lauréats témoignent.....	17
Le jury 2015 .....	25
Le jury national .....	25





## Editorial de Thierry Mandon, secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



Chaque année se créent en France environ 1 000 nouvelles entreprises innovantes, mettant en œuvre une innovation ou prévoyant de le faire. L'accroissement de cette dynamique est un enjeu essentiel pour notre pays. Ces nouvelles entreprises contribuent à l'ouverture de nouveaux marchés, et à l'enrichissement de produits et services existants, pour les différencier dans une concurrence internationale toujours plus vive... Aux Etats-Unis, l'impact des start-up a été estimé à une création nette de près de 3 millions d'emplois par an.

i-LAB, dispositif unique dans le paysage européen, joue depuis de nombreuses années son rôle de détection et de soutien aux projets français de création d'entreprise les plus innovants. Avec plus de 1 700 entreprises soutenues depuis son lancement, il reste un des premiers dispositifs d'amorçage sur notre territoire. Il dispose d'une forte notoriété, qui bénéficie aux lauréats dans leurs recherches ultérieures de financements publics et privés.

L'édition 2015 de ce concours, ouvert à tous, confirme l'importance de la recherche publique comme terreau de l'innovation et de la croissance : près de 60% des lauréats en sont issus. Nous sommes loin de l'image d'une recherche coupée du bouillonnement de la vie économique, et il y a une vraie raison d'optimisme pour l'avenir.

La création d'entreprise étant avant tout une histoire humaine, il me semble important de souligner également le rôle des incubateurs publics, qui constituent avec i-LAB un dispositif cohérent en accompagnant les porteurs de projet dans leur apprentissage de l'entrepreneuriat et en les mettant en capacité de réussir leur aventure. 70% des projets « création-développement » y sont hébergés.

174 lauréats sont donc récompensés cette année, et 5 Grands Prix décernés pour saluer les projets les plus prometteurs au regard des grands défis socio-économiques identifiés par l'agenda stratégique « France Europe 2020 ». Car l'innovation est un enjeu pour la croissance et pour l'emploi, mais également pour apporter des réponses nouvelles aux défis de notre société dans le domaine du numérique, de la santé, du développement durable, et de tant d'autres.

Décloisonner, susciter la créativité, soutenir les initiatives innovantes, c'est tout l'enjeu de i-LAB, et au-delà, de la politique d'innovation portée par l'Etat pour construire la France de demain.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres des jurys régionaux et du jury national qui se sont mobilisés sur cette nouvelle édition, et plus particulièrement Anne-Charlotte Fredenucci, présidente du jury national et Gilles Copin, son vice-président. Je remercie également Bpifrance, partenaire du ministère depuis le tout début dans l'organisation du concours.

Félicitations aux lauréats 2015 ! Je leur souhaite un avenir riche de succès, au-delà de leurs espérances.



## i-LAB, acteur incontournable de l'innovation depuis 17 ans

i-LAB est né de la volonté du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de renforcer le soutien à la création d'entreprises innovantes, de mieux accompagner le développement des start-up et d'encourager l'esprit d'entreprendre, en particulier auprès des jeunes de l'enseignement supérieur. Le concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes a ainsi été valorisé, en 2014, avec la création d'un volet dédié aux étudiants entrepreneurs, le prix PEPITE - Tremplin pour l'Entrepreneuriat Etudiant.

Initié en 1999 par le ministère en charge de la Recherche dans le cadre de la loi sur l'innovation et la recherche, le concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes, a été reconduit chaque année, avec un double enjeu :

- détecter et faire émerger des projets de création d'entreprises s'appuyant sur des technologies innovantes ;
- favoriser le transfert des résultats de la recherche vers le monde économique.

Depuis sa création, le concours continue de remplir ses objectifs :

- il a permis la création de plus de 1 730 entreprises, dont 70% sont toujours en activité et se développent ;
- plus de 40% de ces entreprises sont issues de la recherche publique, avec une nette progression ces dernières années : 55 % des entreprises créées entre 2009 et 2013 proviennent de la recherche publique et ce chiffre est en progression en 2015.

**En termes de montants et de modalités, le concours intervient sous forme de subvention à la création d'entreprise. Il est de fait le premier dispositif d'amorçage français.** Historiquement, le concours soutient 2 catégories de projets :

⇒ Les projets de la catégorie « création-développement » concernent des projets pour lesquels la création d'entreprise peut être envisagée à court terme,

⇒ Les projets de la catégorie « en émergence » sont des projets qui nécessitent encore une phase de maturation et de validation technique, économique et juridique.



## 17<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### Attribution de 5 Grands Prix dans la catégorie « création-développement »

Le concours attribue également 5 Grands prix dans la catégorie « création-développement » à des lauréats nationaux dont les projets s'inscrivent dans l'un des 10 grands défis sociétaux définis par l'agenda stratégique « France-Europe 2020 » : Gestion sobre des ressources et adaptation au changement climatique, Energie, propre, sûre et efficace, Renouveau industriel, Santé et bien-être, Sécurité alimentaire et défi démographique, Mobilité et systèmes urbains durables, Société de l'information et de la communication, Sociétés innovantes, intégrantes et adaptatives, Liberté et sécurité de l'Europe, de ses citoyens et de ses résidents et Une ambition spatiale pour l'Europe.

#### En 17 années de concours :

394 millions d'euros mobilisés

20 997 candidatures

3 230 lauréats

1 737 entreprises de technologies innovantes créées

Un taux de survie des entreprises élevé : 70% sont actuellement en activité



## La promotion 2015 : 174 lauréats

**174 lauréats**

**54 lauréats nationaux « création-développement »**

**120 lauréats régionaux « en émergence »**

174 lauréats ont été sélectionnés parmi 882 candidatures reçues, toutes catégories confondues. Les 54 lauréats « création-développement » ont été sélectionnés par un jury national et les 120 lauréats « en émergence » ont été sélectionnés par 27 jurys régionaux.

- **Le jury national a distingué 54 lauréats nationaux « création-développement » parmi 364 candidats**

Ces lauréats ont déjà établi la preuve du concept. Ils envisagent la création d'une entreprise de technologies innovantes à court terme ou viennent de créer leur entreprise. L'entreprise ainsi créée reçoit une subvention d'un montant pouvant atteindre jusqu'à 450 000 €. **Parmi eux, 5 Grands prix** récompensent des projets qui s'inscrivent remarquablement dans l'un des dix défis sociétaux définis par l'Agenda stratégique « France Europe 2020 ».

- **Les jurys régionaux ont choisi 120 lauréats régionaux « en émergence » parmi 518 candidats**

Ces lauréats régionaux reçoivent, à titre personnel, une subvention allant jusqu'à 45 000 € pour financer les études préalables à la création d'une entreprise de technologies innovantes.





## 17<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### Les 5 prix spéciaux du jury « création-développement »



Porteur de projet : **Jonathan LEVY** – Ile-de-France

Nom de l'entreprise : **HUBLEX**

Domaine : **Matériaux, mécanique et procédés industriels**

Défi sociétal : **Mobilité et systèmes urbains durables**



#### Développement d'une solution de déplacement innovante et durable

L'équipe HUBLEX conçoit, développe et commercialise des solutions de déplacement innovantes à destination des professionnels parcourant de longues distances sur leurs lieux de travail. Cette activité repose sur le savoir-faire développé par HUBLEX sur la simplification de la conception industrielle de gyropode et l'écoute des attentes du marché en matière de mobilité.

HUBLEX propose un outil professionnel de déplacement unipersonnel de nouvelle génération de type gyropode permettant de découpler la mobilité des professionnels sur leurs lieux de travail, de réduire la pénibilité au travail, de diminuer le bilan carbone des entreprises et de donner une image moderne à ces sociétés.

Le gyropode HUBLEX présente les caractéristiques suivantes :

- léger (8 à 12 kg),
- encombrement réduit (38 cm),
- déplacement en zones étroites/encombrées,
- maintenance réduite,
- batterie amovible (autonomie sans limite),
- écologique/électrique (0 particule émise),
- économique.

*« Être lauréat i-Lab est une étape structurante pour le développement de la start-up HUBLEX. La position de lauréat et la notoriété du concours national permettront d'asseoir la crédibilité du projet et de l'équipe porteuse auprès des partenaires extérieurs. Enfin, nous sommes convaincus que la subvention aura un effet de levier sur les futures levées de fonds qui nous permettront de consolider nos innovations et d'assumer les dépenses commerciales et marketing nécessaires au développement d'HUBLEX. »*





## 17<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES



Porteur de projet : **François HUBER** – Bretagne  
Nom de l'entreprise : **lonwatt**  
Domaine : **Chimie et environnement**  
Défi sociétal : **Une énergie propre, sûre et efficace**



### **Développement d'une batterie redox flow de taille industrielle pour le marché mondial du stockage stationnaire de l'énergie**

Le projet IBIS (Innovative Battery for Inexpensive Storage), vise à développer et tester à l'échelle industrielle un prototype de batterie redox d'un type nouveau. Il est porté par la start-up lonwatt en partenariat avec l'Institut des Sciences Chimiques de Rennes (ISCR) dont est issue la technologie.

Basé sur des innovations de rupture protégées par 4 grappes de brevets, développé avec l'aide de la SATT Ouest Valorisation et soutenu par des fonds d'investissement et des investisseurs privés qui ont permis de porter le capital d'lonwatt à 825 k€, le projet vise à créer une solution de stockage d'énergie très compétitive pour le marché mondial du stockage stationnaire de l'électricité, dont les perspectives sont considérables, en levant les verrous technologiques principaux de la technologie redox flow.

Parmi les multiples applications, un impact majeur sur la production d'énergies renouvelables est possible en transformant des sources intermittentes en systèmes commandables à volonté.

*« Être lauréat et grand prix du concours i-lab 2015 est très important pour nous, notamment par l'apport d'un co-financement indispensable à une étape cruciale de notre développement. Notre feuille de route ne serait pas envisageable sans un soutien public fort dès les premières étapes. Le label i-Lab adresse donc un signal fort à nos parties prenantes. La confiance qui nous est accordée est aussi un facteur de motivation déterminant pour notre équipe, non seulement parce que notre travail est reconnu, mais aussi parce que nous devons maintenant réussir ce projet pour donner raison à ceux qui nous soutiennent.*

*À une échelle plus importante, la visibilité donnée à notre projet par i-Lab met aussi en lumière le potentiel européen en matière de stockage d'énergie, susceptible de faire émerger une chaîne de valeur complète avec un impact potentiel déterminant sur la transition énergétique. »*





## 17<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES



Porteur de projet : **Olivier BINET** – Ile-de-France

Nom de l'entreprise : **KAROS**

Domaine : **Technologies Numérique, technologies logicielles & communication**

Défi sociétal : **Mobilité et systèmes urbains durables**



### **Solution innovante de covoiturage pour les trajets quotidiens**

Karos développe une application mobile et un moteur d'intelligence artificielle permettant l'émergence d'un nouveau réseau de transport éco-responsable, spécifiquement dédié aux trajets quotidiens.

Basé sur des technologies de géolocalisation, de gestion de données massives et d'apprentissage statistique, le service met automatiquement en relation conducteurs et passagers lorsque leurs trajets respectifs sont compatibles. Sans effort d'organisation, en toute flexibilité, les utilisateurs se déplacent avec le confort et la rapidité de la voiture, tout en partageant les coûts.

Karos travaille avec des entreprises qui souhaitent augmenter l'attractivité de leurs sites, parfois éloignés des réseaux de transport en commun, et réduire leur empreinte carbone.

L'impact direct de Karos sur les déplacements quotidiens permet d'envisager une réduction significative des émissions de CO2 et des coûts liés à la congestion automobile.

*« Ce Grand prix i-Lab va d'abord nous permettre d'accélérer significativement le développement technologique et scientifique de notre moteur de covoiturage quotidien, en renforçant notre équipe de data scientists et de développeurs informatiques. En outre, cette distinction va contribuer à accroître notre crédibilité et notre visibilité, élément clé pour une start-up qui choisit une stratégie commerciale ciblant les grands comptes et les collectivités locales. Enfin, en tant que lauréat i-Lab, nous allons pouvoir renforcer nos liens avec la Recherche Publique, à travers des collaborations (thèses CIFRE) et des partenariats de haut niveau avec des laboratoires de recherche. »*





## 17<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES



Porteur de projet : **Marie-Hélène GRAMATIKOFF** – Rhône-Alpes

Nom de l'entreprise : **LACTIPS**

Domaine : **Matériaux, mécanique et procédés industriels**

Défi sociétal : **Sécurité alimentaire et défi démographique**

### Développement d'un film plastique actif à base de protéine de lait

L'entreprise LACTIPS, créée en avril 2014, valorise un brevet de l'université de Saint-Etienne. Son savoir-faire lui permet de fabriquer un film plastique à base de protéine de lait. Ce film hydrosoluble, biosourcé, compostable et comestible lui permet de se positionner sur des marchés à très haute valeur ajoutée.



LACTIPS souhaite développer des films actifs spécifiques à l'emballage alimentaire pour allonger les temps de péremption des aliments ou garantir la sécurité alimentaire. C'est un produit très innovant et attendu par le marché de l'agroalimentaire.

*« Être lauréat du concours nous apporte une forte crédibilité sur le projet agro-alimentaire que nous avons proposé. La subvention gagnée va nous permettre de réduire les temps de développement, par le financement des coûts que nous aurions dû autofinancer. »*

*Nous espérons trouver des partenaires financiers solides et qui puissent nous suivre sur la durée. En tant que fournisseur de matière plastique, nos perspectives de croissance sont importantes surtout à l'international. Notre ambition est de devenir un groupe d'envergure internationale et leader dans le domaine de l'hydrosoluble. »*







## 17<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES



Porteur de projet : **Affif ZACCARIA** – Ile-de-France

Nom de l'entreprise : **MedPrint**

Domaine : **Technologies médicales**

Défi sociétal : **Santé et bien-être**

### Développement industriel d'une technologie innovante d'empreinte moléculaire et cellulaire

MedPrint est un projet de start-up qui consiste au développement de nouveaux dispositifs médicaux permettant la réalisation d'empreintes tissulaires cérébrales moins lésionnelles que les biopsies dans des régions inexplorées. Les outils développés par la start-up reposent sur l'utilisation originale du silicium microstructuré comme surface d'empreinte.



L'outil d'empreinte repose sur trois éléments distincts :

- un tube guide en pointe mousse avec une fenêtre d'exposition latérale,
- un stylet avec une encoche permettant d'accueillir la puce en silicium,
- une puce en silicium micro-structurée et fonctionnalisée chimiquement.

Les deux premiers éléments sont en inox chirurgical.

Les équipes de recherche MedPrint travaillent aussi au développement de nouveaux dispositifs dédiés à d'autres types de cancers et aux maladies neuro-dégénératives comme les maladies de Parkinson et d'Alzheimer.

*« Cette reconnaissance nationale par un comité d'expert reconnu vient récompenser dix années de recherche académique et conforte notre envie de créer une entreprise et par conséquent de valoriser la qualité du travail issu de nos organismes de recherche : INSERM, Université Joseph Fourier, CHU et CEA.*

*Bien évidemment, être lauréat i-Lab 2015 confère à mon équipe et moi-même une confiance et une motivation supplémentaires mais aussi une crédibilité indéniable au moment d'aborder de potentiels investisseurs. De plus, le rassemblement des différents partenaires indispensables au développement d'une jeune entreprise (lauréats, institutions bancaires publiques et privées, investisseurs, juristes...) permet de créer la base d'un réseau dont une start-up a besoin pour démarrer. Il permet aussi d'offrir à notre projet la première vague de visibilité et médiatisation sur laquelle il nous faudra surfer pour susciter l'intérêt autour de notre entreprise.*

*Enfin la subvention permettra l'expansion humaine et technologique de notre entreprise. Nous sommes aussi conscients des attentes et espoirs mis dans notre projet, ce qui constitue pour nous une source de motivation additionnelle. »*





## 17<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### Les 174 lauréats « création-développement » et « en émergence »

#### Un niveau de formation élevé

Le niveau de formation des lauréats est élevé. 62% des candidats sont docteurs ou titulaires d'un diplôme d'ingénieur. 99% des lauréats sont diplômés de l'enseignement supérieur.

#### Des situations professionnelles variées

44% des lauréats sont salariés lorsqu'ils se portent candidats au concours, dont plus de la moitié du secteur public. Près de 7% des candidats sont étudiants. Le concours apparaît comme une véritable perspective de débouché professionnel pour 26,4% des lauréats en recherche d'emploi.

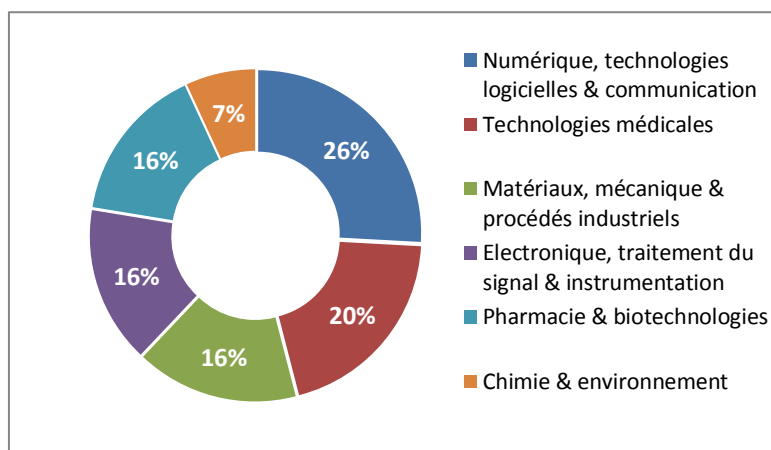
16% des porteurs de projets lauréats du concours sont chercheurs ou enseignants-chercheurs. Alors que les projets lauréats issus de la recherche publique représentent 59% de l'ensemble des projets récompensés. Ces chiffres illustrent le fait que les chercheurs à l'origine des projets de création d'entreprises sont moins enclins qu'auparavant à diriger l'entreprise qui sera créée à partir de leurs travaux de recherche mais y contribuent en apportant leur concours scientifique.

#### Les femmes, plutôt membres de l'équipe que porteuses de projets

Seulement 12,6% des lauréats sont des femmes, mais de nombreuses femmes font partie de l'équipe du porteur de projet. L'équipe est un facteur clé de la réussite d'une entreprise, critère mis en avant dans la sélection des lauréats.

#### Prédominance des projets des domaines du numérique, de l'électronique et de la santé

Comme les années précédentes, les projets des domaines du numérique, de l'électronique et de la santé affichent une dominance forte. Les secteurs du numérique et de l'électronique recouvrent à eux seuls 42% des projets. Les secteurs de la pharmacie, des biotechnologies et des technologies médicales représentent quant à eux 36% des projets.

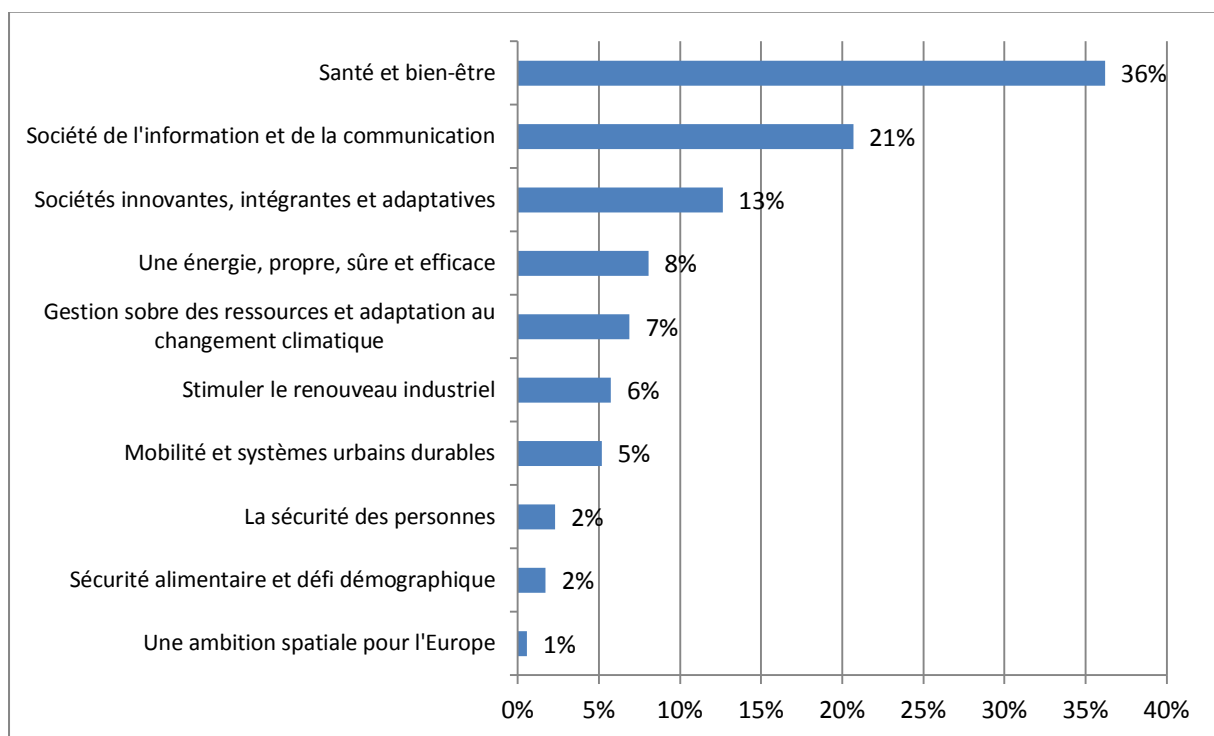




## 17<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### Les projets répondent tous aux 10 grands défis sociétaux de la stratégie nationale de recherche

L'agenda stratégique « France Europe 2020 » définit les axes prioritaires de progrès des connaissances et des technologies avec 10 grands défis sociétaux à relever. Tous les lauréats s'inscrivent dans cette stratégie, avec la prépondérance des projets liés au défi sociétal « Santé et bien-être », qui représentent cette année plus d'un tiers des projets.





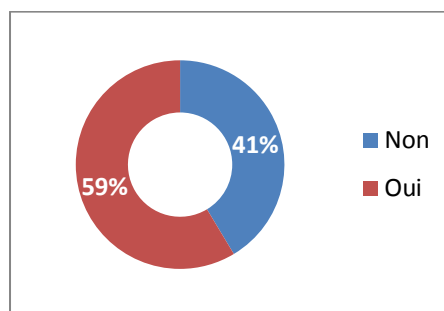
## 17<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### La majorité des projets est issue de la recherche publique

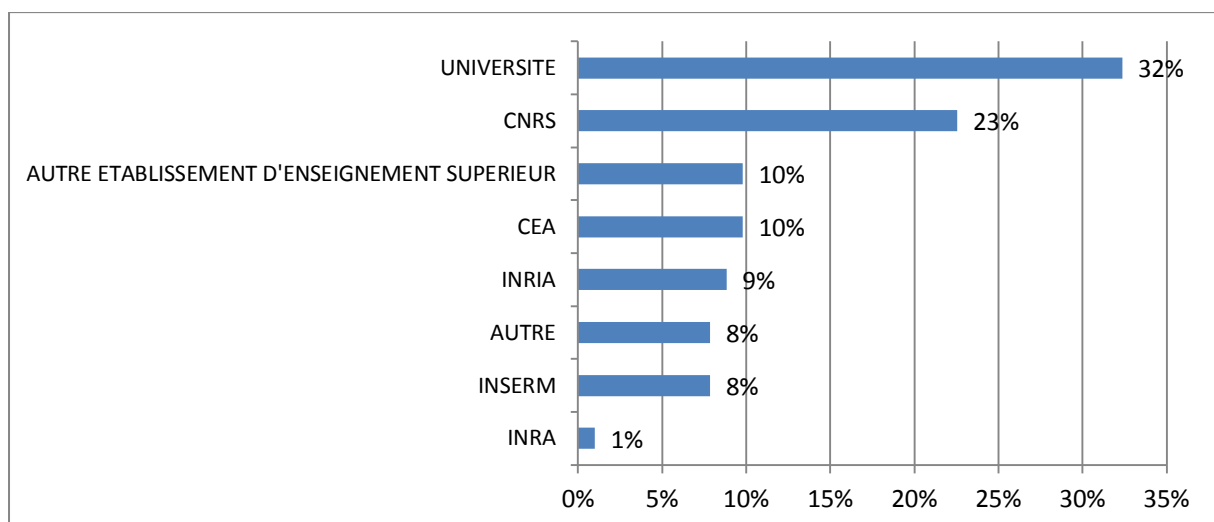
En 2015, 59% des projets valorisent des résultats de la recherche publique, ce qui est en cohérence avec l'objectif poursuivi par le concours de favoriser le transfert de technologies par la création d'entreprises innovantes.

Ce chiffre est en augmentation de 5% par rapport à 2014.

Projets issus de la recherche publique



Comme chaque année, l'enseignement supérieur demeure le plus grand pourvoyeur de lauréats : près d'un tiers des projets issus de la recherche publique proviennent des universités, suivi par le CNRS qui pourvoit à hauteur de 23%.





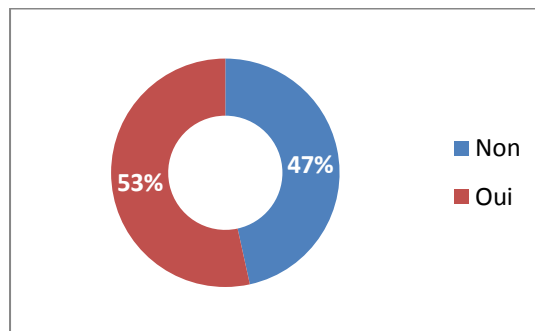


## 17<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### *Plus de la moitié des projets sont accompagnés par un incubateur public*

93 projets sur 174, soit 53% des projets lauréats sont accompagnés par un incubateur public, signe de la synergie entre le concours et les incubateurs, deux dispositifs d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes mis en place par le ministère en 1999.

*Projets accompagnés par un incubateur public*



### *Le concours, un tremplin pour le financement des projets*

Plus du tiers des projets lauréats ont bénéficié en amont du concours de financements, dont 80 % proviennent du secteur public (Agence nationale de la recherche, Bpifrance, Programme d'investissement d'avenir, financements européens) et des Sociétés d'accélération du transfert de technologies (SATT).

Le concours, premier financement dans la phase d'amorçage, permet à des projets de démarrer et d'obtenir plus facilement d'autres financements par la suite.



Bpifrance accompagne les entreprises pour faire émerger les champions de demain. De l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, du crédit aux fonds propres, Bpifrance offre, dans chaque région, des solutions de financement adaptées à chaque étape de la vie de l'entreprise.

Bpifrance en 2013 :

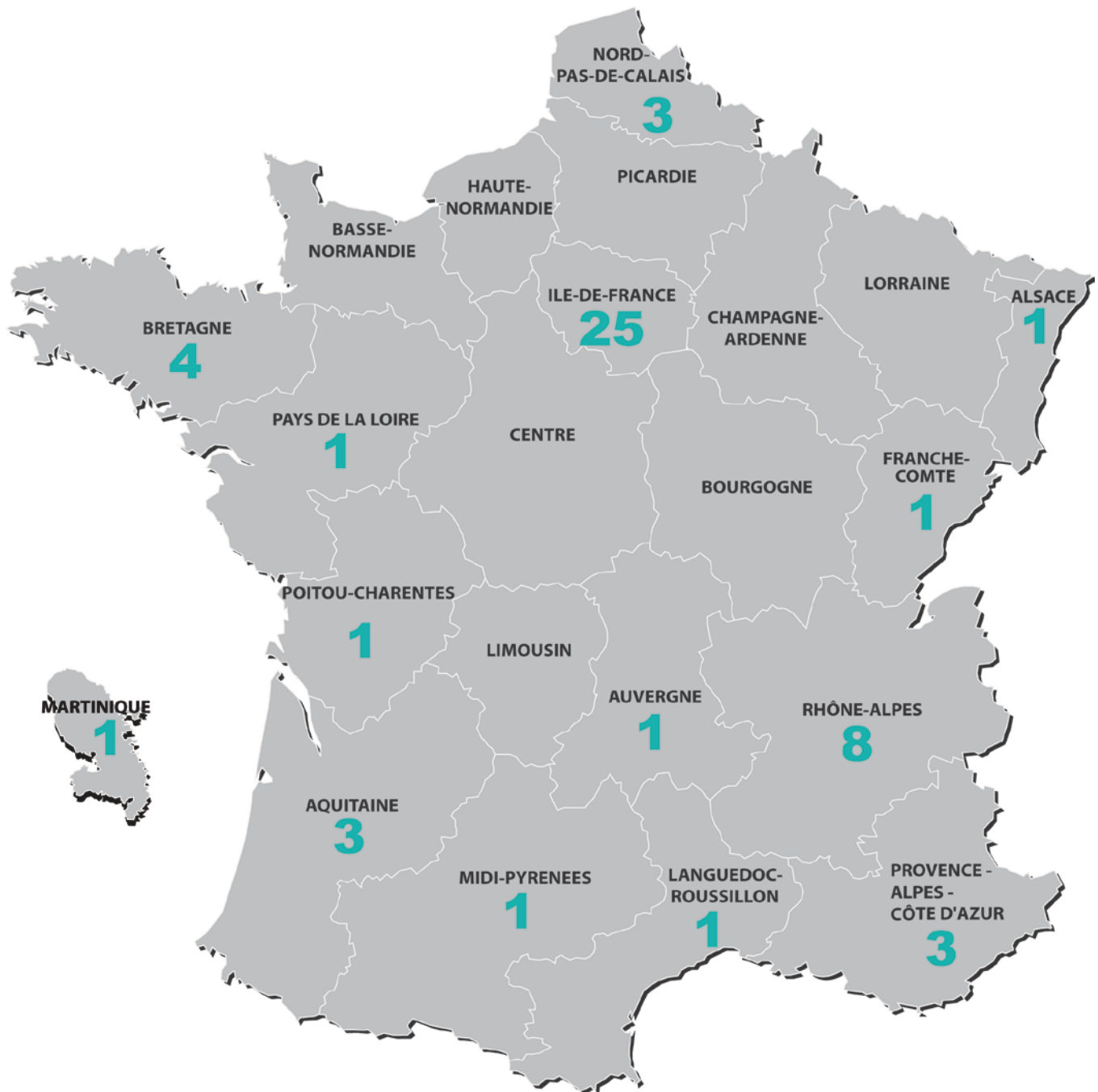
- 18 milliards d'euros mobilisés pour les entreprises
- 78 400 entreprises accompagnées

Bpifrance investira environ 8 milliards d'euros d'ici à 2017 dans les entreprises françaises.



# 17<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

## Les 54 lauréats « création-développement » 2015



SOURCE : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE - JUILLET 2015



## **17<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL** D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### **L'accompagnement et la formation des lauréats**

Au-delà du soutien financier apporté par le concours, un dispositif d'accompagnement et de formation est mis en place pour aider les lauréats dans leur développement. Dans le même esprit, le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche apporte son soutien à la création d'une association des « Lauréats de l'innovation » visant à favoriser l'échange de bonnes pratiques entre lauréats du concours

#### **Le Forum « 1<sup>ers</sup> contacts », un des dispositifs d'accompagnement**

Chaque année, le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Bpifrance Financement et Bpifrance Investissement organisent le jour de la remise des prix du concours le Forum « 1<sup>ers</sup> contacts ». Cet événement permet de rassembler, sur un seul et même jour et en un même lieu, tous les lauréats du concours, souvent accompagnés de leurs associés.

La journée « 1<sup>ers</sup> contacts » a pour objectif de sensibiliser les lauréats sur les points clés pour la réussite de leur projet et de leur permettre d'identifier les acteurs auxquels ils pourront faire appel tout au long de leur parcours de création ou de développement de leur entreprise.

Des ateliers sont prévus durant cette journée, ainsi que des temps de rencontres avec les anciens lauréats et d'échanges avec des spécialistes du financement et de l'accompagnement de la création d'entreprises innovantes.



## 17<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### Le concours, véritable tremplin pour les jeunes entreprises innovantes : les anciens lauréats témoignent



**Defymed**

Porteur de projet : **Séverine SIGRIST**

Nom de l'entreprise : **Defymed**

**Lauréat en 2011 – catégorie création-développement**

**Defymed développe et commercialise des dispositifs médicaux bioartificiels innovants. Spécialisé dans la recherche et le développement, Defymed a mis au point un pancréas bioartificiel nommé MAILPAN® (MACroencapsulation d'ILots PANcréatiques)**

Au moment de l'obtention du prix, Defymed avait déjà fait la preuve de concept de son dispositif sur le petit animal mais tout restait à faire dans le domaine de l'industrialisation du dispositif et la validation préclinique.

Aujourd'hui, le processus d'industrialisation est clairement établi et Defymed a pu être certifié ISO 13485 et donc est réglementairement le fabricant du dispositif médical. Les études précliniques sont en cours et devraient permettre une entrée en clinique fin 2016.

*« Être lauréats de ce concours nous a donné les moyens nécessaires à l'industrialisation du processus. Cela a permis de donner au projet de la crédibilité pour permettre la levée de fonds nécessaire au développement de la société, au recrutement des personnes compétentes dans la mise en place des démarches qualité et de la partie réglementaire. Sans ce prix, malgré l'approche technologique innovante et l'originalité du projet, nous serions encore aujourd'hui dans une démarche de recherche au laboratoire et non plus en phase d'industrialisation.*

*Ce prix est un levier majeur pour démontrer la crédibilité du projet et de la société. »*





## 17<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES



# effiPilot

Pilote automatique de l'énergie

Porteur de projet : **Camille THIRIEZ**

Nom de l'entreprise : **effiPilot**

**Lauréat en 2010 – catégorie en émergence et en 2011 –  
catégorie création-développement**

**EffiPilot édite et commercialise un logiciel de pilotage automatique de chauffage, de ventilation et de climatisation des bâtiments tertiaires.**

Après une phase d'amorçage, effiPilot se développe dans le secteur du bâtiment et de l'énergie en France. La société compte actuellement une dizaine de salariés.

*« Être lauréat d'un concours d'aide à la création d'entreprises innovantes est une étape clé dans un projet entrepreneurial et technologique. Le concours renforce la crédibilité des entreprises lauréates dans ses relations avec ses partenaires financiers, économiques et institutionnels. »*

*Le fait d'être lauréat du concours a permis à effiPilot de renforcer ses investissements technologiques et d'accroître sa notoriété. »*





**17<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL**  
D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES  
DE TECHNOLOGIES INNOVANTES



  
**INNES**

Porteur de projet : **Franck DUPIN**

Nom de l'entreprise : **INNES**

**Lauréat en 2004 – catégorie amorçage et en 2006 –  
catégorie création-développement**

**INNES est éditeur de logiciels et constructeur de matériels audiovisuels qui intervient sur toute la chaîne de diffusion de l'image et du son dans les domaines de la signalétique audiovisuelle et de l'IPTV.**

Lauréat il y a déjà 10 ans, INNES dégage un chiffre d'affaires de 2,4M€. La société emploie aujourd'hui 25 personnes avec un plan d'embauche pour atteindre un effectif de 30 en fin d'année. Elle ouvre également un distributeur (avec un commercial INNES) en Angleterre et projette d'ouvrir un bureau en Allemagne début 2016.

*« Le fait d'être lauréats du concours nous a apporté de la crédibilité vis-à-vis de nos fournisseurs, clients et prestataires institutionnels. Au-delà de l'étude de marché et de procédés industriels, le concours nous a donné les moyens de réaliser la première phase de notre R&D pour rapidement mettre un produit sur le marché et ainsi obtenir des clients. »*







## 17<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES



**MATHYM**  
HYBRID ORGANIC INORGANIC MATERIALS

Porteur de projet : **Frédéric CHAPUT**

Nom de l'entreprise : **MATHYM**

**Lauréat en 2010 – catégorie en émergence et 2014 – catégorie création développement**

**MATHYM développe, fabrique et commercialise des matériaux hybrides organo-minéraux multifonctionnels sous forme de monolithes, de revêtements ou de nanoparticules.**

Créée en septembre 2013, l'entreprise a réalisé une première levée de fonds de 600 000 euros début 2014.

L'entreprise compte actuellement 6 salariés.

*« Le fait d'être lauréats du concours nous a apporté de la reconnaissance pour les travaux effectués dans un laboratoire public (Laboratoire de Chimie de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon, unité mixte dont les tutelles sont le CNRS, l'ENS et l'Université Lyon 1).*

*Cela nous a également donné des moyens pour financer une étude de marchés pour cibler les produits à finaliser par la future entreprise.*

*Enfin, nous avons pu, grâce au concours, développer un réseau et un label ! »*





## 17<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES



*PaxiTech*

Porteur de projet : **Renaut MOSDALE**

Nom de l'entreprise : **PaxiTech SAS**

**Lauréat en 2003 – catégorie en émergence et en 2004 – catégorie création-développement**

### **PaxiTech fabrique des piles à combustible (ou piles à hydrogène) de faible puissance pour des applications nomades**

La société est née des recherches et résultats obtenus dans un laboratoire du CEA-Grenoble sur des composants essentiels de piles à combustible (ensemble électrodes/électrolyte) et sur un type de pile à combustible spécifique.

Après la mise au point de composants de piles puis de piles complètes, la société s'est lancée dans la production de sources d'énergie autonomes destinées à des applications portables et portatives de faibles puissances électriques (entre 1 et 200 watts).

PaxiTech s'est aussi engagée, aux côtés de Carmat, dans l'aventure du premier coeur artificiel transplantable sur l'homme.

Employant une dizaine de personnes, PaxiTech coopère avec de nombreux instituts français et européens, tant au niveau de la caractérisation de ses produits, que de l'optimisation de leurs performances. Elle compte plus de 150 clients répartis dans le monde entier.

*« Le fait d'être lauréats du concours nous a permis d'obtenir un financement pour les premières études et les premiers prototypes/démonstrateurs.*

*Grâce à ce bon départ, la société est toujours active. Elle emploie 7 personnes et a généré 1M€ de chiffre d'affaires. »*







## 17<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES



— **Reuniwatt** —

Porteur de projet : **Nicolas SCHMUTZ**

Nom de l'entreprise : **REUNIWATT**

**Lauréat en 2011 – catégorie en émergence  
et 2013 – catégorie création-  
développement**

**Reuniwatt propose un outil breveté de prévision de la production d'énergie solaire intitulé Soleka, qui prend la forme d'un SaaS (Software as a Service) et permet à tous les acteurs de la chaîne de valeur de l'électricité de mieux gérer l'énergie photovoltaïque.**

Reuniwatt est une Jeune Entreprise Innovante installée à La Réunion, spécialisée dans les énergies renouvelables, et plus spécifiquement l'ingénierie du mix énergétique.

L'outil Soleka a nécessité de longues années de Recherche & Développement (R&D) avant de pouvoir être commercialisé. En 2014, la première opérationnalisation pour l'un des acteurs principaux des énergies renouvelables dans les DOM-TOM a été rendue possible.

Depuis 2013, l'équipe de Réuniwatt s'est renforcée, tant au niveau des ingénieurs travaillant sur la R&D de Soleka que de l'équipe commerciale, et compte aujourd'hui 15 collaborateurs.

*« Le fait d'être lauréat du concours nous a permis d'atteindre une certaine notoriété, mais surtout une reconnaissance de notre programme d'innovation et de notre programme de R&D, qui sont fréquemment salués par nos pairs.*

*Grâce aux subventions remises à travers ce concours, l'accès à l'investissement est désormais facilité.*

*Participer au forum 1<sup>er</sup> contact et aux formations offertes aux lauréats est très important. Les interventions y sont riches en témoignages et conseils qui nous accompagnent sur les différentes facettes de l'entreprise et aux différents stades de développement.*

*Que les nouveaux lauréats n'hésitent pas à se mettre en réseau ! Les réseaux favorisent le partage d'expérience et le soutien mutuel. Il permet également de développer des partenariats et de mettre en place des actions collectives. »*





## 17<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES



Porteur de projet : **Pierre BILLAT**

Nom de l'entreprise : **STIRAL**

**Lauréat en 2009 – catégorie en émergence et 2012 – catégorie création-développement**

**Stiral propose des solutions innovantes de transfert, conversion et stockage de chaleur pour répondre aux besoins de l'industrie, de la ville ou du véhicule de demain.**

STIRAL développe des concepts ayant en commun l'usage d'échangeurs thermiques (Comhex ©) en rupture technologique pour :

- Transférer la chaleur entre différents fluides (liquide et/ou gaz).
- Stocker la chaleur avec des MCP (Matériaux à Changement de Phase).
- Convertir chaleur et électricité (pompe à chaleur et cogénération).

STIRAL réalise également des études et prototypes du domaine de la thermique destinés aux concepteurs et intégrateurs de produits et systèmes Services (Thermal Open Lab) :

Fondée en 2010, la société STIRAL est composée d'experts à la double compétence mécanique des fluides et énergies renouvelables. Elle fait bénéficier ses clients de notre expertise et de notre motivation à relever les défis pour répondre aux besoins de l'industrie, de la ville ou du véhicule de demain.

*« Jusqu'en 2012, STIRAL a développé une première, puis une seconde génération de machine à cycle de Stirling. Faute de capacité financière suffisante, la société n'a pas pu aller au bout de la preuve de concept de la seconde machine, et a décidé d'en extraire les échangeurs de chaleur pour leur trouver des applications.*

*Grâce au concours nous avons pu mettre au point l'assemblage de ces échangeurs innovants à micro-canaux (baptisés COMHEX©). Cette technologie est toujours en développement et nous procédons actuellement à des tests. Sans lui, nous n'aurions jamais pu mener notre démarche, toujours en cours. »*





## 17<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES



Porteur de projet : **Arnaud BLOSSEVILLE**

Nom de l'entreprise : **TIDALYS**

**Lauréat en 2013 – catégorie création-développement**

**Tidalys développe des turbines révolutionnaires clé en main afin de permettre à ses partenaires d'exploiter des fermes hydroliennes délivrant une énergie marine renouvelable à bas coût dans le respect de notre environnement.**

TIDALYS est actuellement encore en recherche de financements pour construire et tester son démonstrateur échelle 1 et assurer sa croissance. Une levée de fond est actuellement en cours et 500k€ viennent d'être levés via la plateforme de crowdfunding Anaxago.

Son développement s'oriente vers l'export et un accord de co-développement technologique et commercial vient d'être signé avec une entreprise hollandaise spécialisée dans la construction offshore.

*« Le fait d'être lauréats du concours nous a apporté une visibilité, une reconnaissance des travaux de recherche engagés par l'entreprise et, pour un certain nombre d'interlocuteurs, une certaine crédibilité, ainsi qu'un soutien financier non négligeable. »*





## 17<sup>e</sup> CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

### Le jury 2015

#### Le jury national

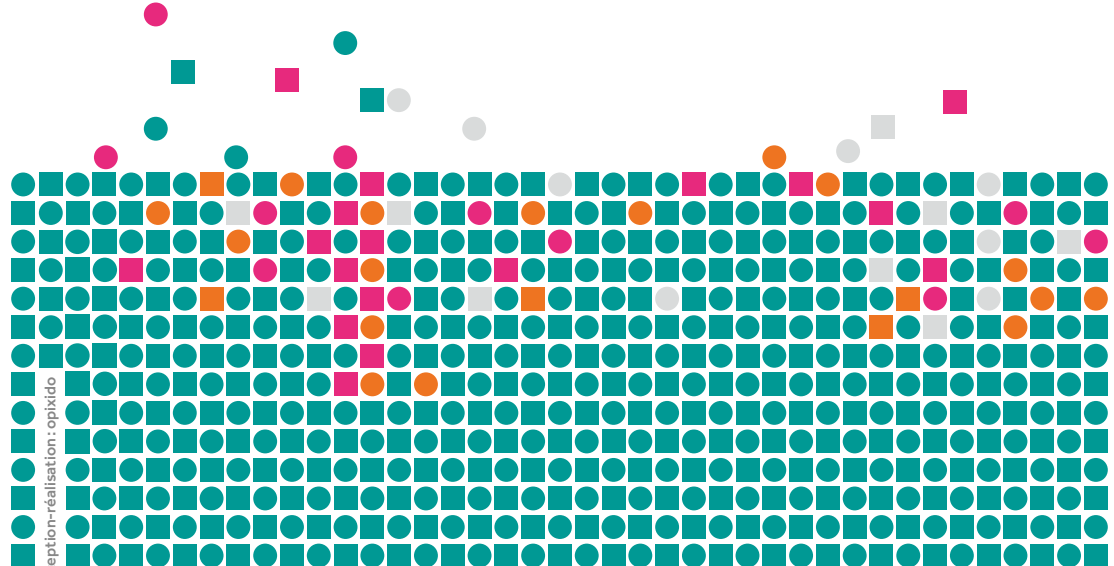
Le jury national du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes est composé d'une trentaine de personnalités du monde industriel, de la recherche et de la finance, choisis pour leur connaissance et leur expérience de la création d'entreprise innovante.

Le jury national du concours 2015 a été présidé par **Anne-Charlotte Fredenucci**, présidente du groupe Deroure. **Gilles Copin**, professeur d'entrepreneuriat et responsable des programmes Gestion de l'innovation de l'EM Lyon en a assuré la vice-présidence.

- **Anne-Charlotte Fredenucci** - Groupe DEROURE
- **Gilles Copin** - EM Lyon
- **Valérie Allain-Dupré** - SODERO
- **Pascale Augé** - INSERM Transfert
- **Jean-Luc Ayrat** - FORCE-A
- **Xavier Benoît** - ADENEO
- **Myriam Beque** – BNP Paribas
- **Yves Bourdon** - CAPTRONIC'S
- **Alain Bourissou**– Axonia partners
- **Laurent Buisson** - UPMC
- **Denis Champenois** - INOVACOM
- **Jean-Luc Dimarcq** - IHU Strasbourg
- **Laurent Foata** - AXA private equity
- **Clémentine Gallet** - CORIOLIS Composites
- **Frédéric Iselin** - HEC
- **Eric Lameignere** - GENOPOLE
- **Philippe Lenée** – INRA TRANSFERT
- **Emilie Lesage** - INPI
- **Karine lignel** – Crédit Mutuel CIC Asset Management
- **Eric Marty** - EMERTEC
- **Thierry Merquiol** - WISEED
- **Marie Meynardier** – EOS Imaging
- **Sophie Pellat** - INRIA Transfert
- **Isabelle Penot** – RESEAU Entreprendre
- **Hervé Pichon** - CRT
- **Christophe Poupart** – RETIS
- **François-Xavier Roussel** - EDF
- **Marie-Noëlle Semaria** – CEA LETI



conception-réalisation: opixido



Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche  
1, rue Descartes  
75231 Paris cedex 05

